

Le deux Décembre an mil huit cent cinquante, à trois heures de soir

ACTE DE MARIAGE de David Alexandre Dorey et de Catherine Honorine David
Age de vingt deux ans, né à Boulogne
Le deux ans, né à Boulogne
du mois de septembre mil huit cent cinquante
Profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne
Profession de David fils majeur de domicile à Boulogne

Et de Catherine Honorine David (Mau de la Roche)
Age de vingt deux ans, née à la Roche
Le deux ans, née à la Roche
du mois de septembre mil huit cent cinquante
Profession de David fils majeur de domicile à la Roche
Profession de Catherine Honorine David fille majeure de domicile à la Roche

Les actes préliminaires sont 1° la publication de mariage faite par Monsieur de la Roche de Boulogne, et 2° le contrat de mariage passé par Monsieur de la Roche de Boulogne, et 3° le contrat de mariage passé par Monsieur de la Roche de Boulogne, et 4° le contrat de mariage passé par Monsieur de la Roche de Boulogne.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Catherine Honorine David de la Roche de Boulogne et l'autre David Alexandre Dorey de Boulogne.

En présence de Monsieur Jean Baptiste Dorey, âgé de vingt deux ans, profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne
De Monsieur Alexandre Dorey, âgé de vingt deux ans, profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne
De Monsieur Alexandre Dorey, âgé de vingt deux ans, profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne
Et de Monsieur Alexandre Dorey, âgé de vingt deux ans, profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne

Après quoi, moi David Alexandre Dorey, Maire de Boulogne, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par lesdites parties, le deux, deux heures que je me suis séparé, lequel acte de lecture est resté en mon pouvoir.

David Alexandre Dorey, Maire de Boulogne
Catherine Honorine David, épouse de David Alexandre Dorey
David Alexandre Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne
Catherine Honorine David, fille majeure de domicile à Boulogne
Jean Baptiste Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne
Alexandre Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne
Alexandre Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne
Alexandre Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne

Le quatre Décembre an mil huit cent cinquante, à quatre heures de soir

ACTE DE MARIAGE de Pierre Gaston et de Marie Caslaud
Age de vingt deux ans, né à la Roche
Le quatre ans, né à la Roche
du mois de septembre mil huit cent cinquante
Profession de Gaston fils majeur de domicile à la Roche
Profession de Caslaud fille majeure de domicile à la Roche

Et de Marie Caslaud (Mau de la Roche)
Age de vingt deux ans, née à la Roche
Le quatre ans, née à la Roche
du mois de septembre mil huit cent cinquante
Profession de Gaston fils majeur de domicile à la Roche
Profession de Caslaud fille majeure de domicile à la Roche

Les actes préliminaires sont 1° la publication de mariage faite par Monsieur de la Roche de Boulogne, et 2° le contrat de mariage passé par Monsieur de la Roche de Boulogne, et 3° le contrat de mariage passé par Monsieur de la Roche de Boulogne, et 4° le contrat de mariage passé par Monsieur de la Roche de Boulogne.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Caslaud de la Roche de Boulogne et l'autre Pierre Gaston de Boulogne.

En présence de Monsieur Jean Baptiste Dorey, âgé de vingt deux ans, profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne
De Monsieur Alexandre Dorey, âgé de vingt deux ans, profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne
De Monsieur Alexandre Dorey, âgé de vingt deux ans, profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne
Et de Monsieur Alexandre Dorey, âgé de vingt deux ans, profession de Dorey fils majeur de domicile à Boulogne

Après quoi, moi David Alexandre Dorey, Maire de Boulogne, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par lesdites parties, le quatre, deux heures que je me suis séparé, lequel acte de lecture est resté en mon pouvoir.

David Alexandre Dorey, Maire de Boulogne
Marie Caslaud, épouse de Pierre Gaston
Pierre Gaston, fils majeur de domicile à Boulogne
Marie Caslaud, fille majeure de domicile à Boulogne
Jean Baptiste Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne
Alexandre Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne
Alexandre Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne
Alexandre Dorey, fils majeur de domicile à Boulogne